

Arpaillargues et Aureilhac, le 13 décembre 2023

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

Vendredi 22 décembre 2023 à 19h Salle du Conseil Municipal

Dans l'attente, recevez mes sentiments les meilleurs.

Le Maire, Gérard DAUTREPPE

Ordre du jour:

- Approbation du précédent compte rendu
- Zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergie renouvelables – bilan de la concertation préalable
- Zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergie renouvelables – approbation du zonage
- Demande de subvention au titre des amendes de police
- Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle
- Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2024